

Retrait de la loi Duplomb

Communiqué de presse d'Ecologie Autrement



Retrait de la loi Duplomb

Communiqué de presse – Juillet 2025

Le projet de loi Duplomb, récemment adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, suscite une vive inquiétude parmi les écologistes, les défenseurs des territoires et les acteurs de la transition. L'Écologie Autrement! dénonce une régression grave, tant sur le plan environnemental que démocratique.

Un retour en arrière masqué par des promesses creuses

Sous couvert de « simplification » et de « compétitivité territoriale », la loi Duplomb entérine un démantèlement progressif de plusieurs garde-fous environnementaux. Les procédures d'évaluation d'impact sont raccourcies, les délais de consultation du public réduits, et certaines autorisations environnementales pourraient désormais être délivrées en procédure accélérée pour les projets jugés « stratégiques »... par l'État seul.

Qui décide de ce qui est stratégique ? À quel prix ? En réalité, ce texte ouvre la voie à des implantations industrielles ou d'infrastructures sans débat local ni prise en compte sérieuse des enjeux écologiques. Pour L'Écologie Autrement!, c'est un dangereux précédent qui foule aux pieds la démocratie environnementale, déjà fragile.

Une attaque contre les territoires et les élus locaux

Autre point noir : la recentralisation rampante opérée par la loi. Les préfets disposeront désormais d'un pouvoir accru pour passer outre les décisions des collectivités locales. Les maires, les élus de terrain, les citoyens sont réduits à de simples figurants.

C'est une vision jacobine et technocratique de l'aménagement du territoire que nous rejetons fermement. Nos campagnes, nos littoraux, nos forêts ne peuvent être sacrifiés à une logique d'accélération économique aveugle.

L'Écologie Autrement! exige le retrait de la loi Duplomb, et l'ouverture d'un véritable débat national sur le développement territorial, respectueux de l'environnement et porté par les territoires eux-mêmes. Ce n'est pas une simple loi technique : c'est une rupture idéologique. Le gouvernement choisit le court terme et la facilité administrative au détriment du climat, de la biodiversité et de la justice territoriale.

Le XXI^e siècle ne se construira pas contre la nature, ni sans les citoyens

.Alexis Boudaud d' Ecologie Autrement



